



**Municipalité de  
Terrasse-Vaudreuil**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 593-1**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ,

QUE le règlement numéro 593-1 de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins  
du financement des centres d'urgence 9-1-1 numéro 593 afin de prévoir un  
nouveau taux de taxe**

a été adopté par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, à la séance du 10 mai 2016.

QUE ledit règlement a été approuvé par avis du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, publié à la Gazette officielle, partie 1, le 30 juillet 2016.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe, 74, 7<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jour du mois d'août deux mille seize (2016).

Lily Ducharme  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la municipalité au [www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca)